

Les ateliers du plateau

Compte rendu de réunion

Réunion du 7 mai 2019 à Lavans-lès-Saint-Claude

Présents :

- Colin RIEUTORD
- Alain CANDIAGO
- Khorine BANOS
- Vincent HYVERT
- Daniel PONTA
- François GIBON

Ordre du jour

1. Signature des statuts & PV de création
2. Bilan de la réunion avec le maire de Saint-Lupicin
3. Ouverture du compte bancaire
4. Choix d'un assureur
5. Organisation du premier café réparation

Compte rendu des échanges

1 - Signature des statuts & PV de création

Validation définitive du PV de la réunion de l'AG constitutive et des statuts. Il reste juste à ce que Clément signe les documents pour pouvoir les envoyer via internet à la préfecture.

Rappel des objectifs de l'association : Atelier partagé avec organisation de « Café réparation », « ressourcerie » en proposant la revalorisation d'objets et de matériaux et ateliers de formations thématiques (fabriquer son composteur, réparer sa machine, souder, etc.). On ne se positionne pas sur les « objets » (vaisselle, vêtements, livres, etc) car Emmaüs, ASMH et ALCG s'en occupent. Les statuts ont été approuvés en AG constitutive. Le nom de l'association : « LES ATELIERS DU PLATEAU ».

2 - Bilan de la réunion avec le maire de Saint-Lupicin

Rencontre avec le maire de St- Lupicin le 29 avril 2019, à laquelle participaient pour l'association : Vincent, Colin et Jean Luc.

Le maire indique que les locaux qui font partie des ex locaux Bourbon sont en train d'être vidés et pourraient être mis à disposition fin mai. Rien n'est encore sûr ni défini, mais ce serait une mise à disposition à titre gracieux au début puis avec un bail précaire en attendant qu'il y ait un autre projet de la part de la mairie. Le maire doit passer le dossier pour accord au conseil municipal.

Ces locaux correspondraient vraiment aux besoins de l'association (ancien atelier, environ 110m², électricité et ancien réseau air comprimé)

Pour l'entreprise Bourbon, le référent technique est Anthony Hugues.

Jean Luc est le contact pour obtenir la réponse du maire : il y aura un contact avec les membres de l'association si besoin d'aide pour déménager et récupérer ce qui pourrait l'être.

3 - Ouverture d'un compte bancaire

Pour cela il faudra que les statuts soient déposés. Se fait en ligne et il faut qu'il y ait parution au bulletin officiel.

Choix de la banque :

- Le Crédit Agricole est écarté car trop mêlé à des scandales financiers.
- La Banque Populaire est écartée car agence avec peu d'horaires d'ouverture.
- Le Crédit mutuel est retenu malgré le coût (7,64€/mois) car la banque est la plus « éthique » (n'ayant pas d'actionnaire) et qu'il y a une agence à Lavans.

4 - Assurance

Il faut une assurance couvrant : la responsabilité civile, les locaux (environ 110m² équipés avec du petit électroportatif) et les outils.

- Jean-Luc, doit nous redonner les infos sur l'assurance qu'a le comité des fêtes de St Lupicin.
- Khorine va se renseigner sur les tarifs auprès de la Maif.
- Colin va se renseigner auprès du Crédit mutuel.
- Daniel va se renseigner auprès de Groupama.

Le décollage des activités n'est pas envisageable avant juin.

5 - Premières activités

Organisation d'un premier Café réparation qui serait une porte ouverte avec information sur la création des ateliers du plateau.

Ce Café réparation pourrait avoir le **29 juin** (date « pré-réservée », mais pas de garantie, car on attend les démarches de déclaration, de banque et d'assurance, ainsi que l'obtention ou pas des locaux!).

L'outillage pour le premier Café réparation : Les membres de l'association apportent leur matériel en attendant que l'association puisse en acheter ou en récupérer.

Rétroplanning :

- 1^{er} juin : on arrête la date définitive
- 10 juin : contact avec les journaux : O Faivre pour le progrès, M Henriet voix du Jura. + éventuellement l'hebdo du haut jura.
- 10 juin : organisation miam miam boissons.
- Le samedi matin, pour mise en place et étiquetage des outils.

Prochaine réunion le 29 mai dans les locaux nouveaux à 18 heures : on pourra acter les résultats des démarches

6 - Autres

Information de Daniel Ponta :

Il a été retenu au niveau de la région BFC en temps que « POTES » au titre de son activité pour développer des actions climat & écologie.

Il y a de l'argent via la région et via l'ADEME et Daniel peut servir d'intermédiaire.

Il présente son activité professionnelle (bois énergie) et indique qu'il peut mettre à disposition ses connaissances et son matériel.